

Solidarité technique et scientifique, la démarche du réseau

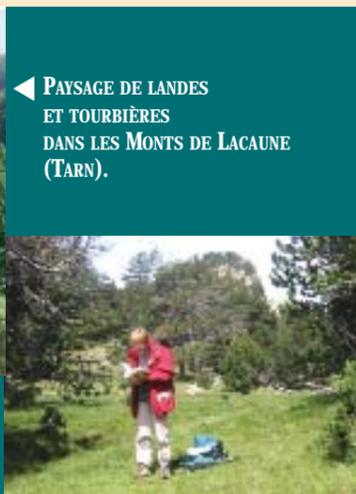
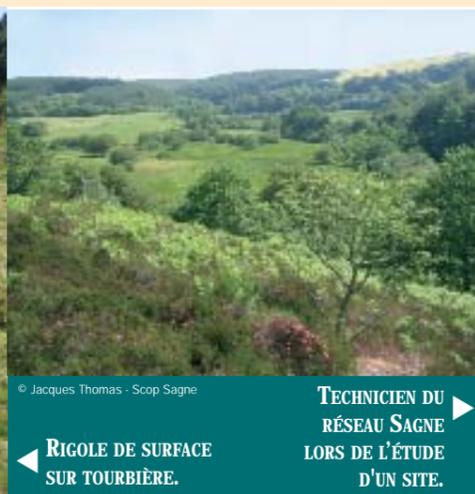
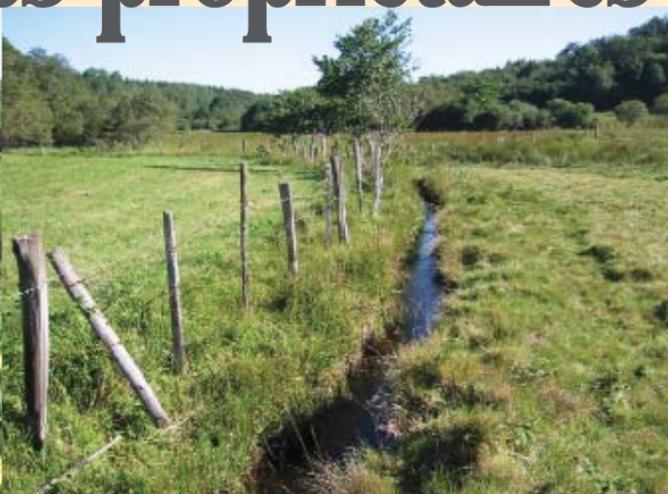
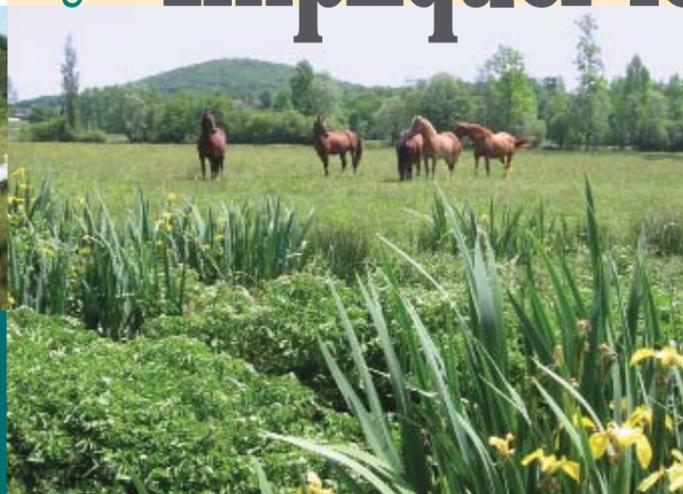
Sagne vient soutenir les exploitants sur leur terrain

Réseau Sagne Impliquer les propriétaires

La parole à
Lucien Viala
ÉLEVEUR DE BREBIS
À ANGLÈS - TARN



▲ VISITE DES AGENTS DE LA DDAF
DU TARN SUR LA TOURBIÈRE
DE CANROUTE (LE MARGNÈS - TARN).
MARAIS DE LA FONDIAL (LOT). ▶



◀ PAYSAGE DE LANDES
ET TOURBIÈRES
DANS LES MONTS DE LACAUNE
(TARN).

◀ RIGOLE DE SURFACE
SUR TOURBIÈRE.
TECHNICIEN DU
RÉSEAU SAGNE
LORS DE L'ÉTUDE
D'UN SITE. ▶

© Jacques Thomas - Scop Sagne

© Céline Thomas - Scop Sagne

Concernant les tourbières, l'une des principales menaces identifiées est l'a priori d'indifférence que suscite ce patrimoine aux yeux de ses propriétaires. Pourtant, la conservation des zones humides ne pouvait se contenter d'actions exemplaires menées sur quelques sites à forts enjeux. En réponse, la démarche du réseau Sagne consiste à proposer au propriétaire la visite d'un technicien du réseau, pour réaliser un diagnostic de son site et lui faire découvrir les intérêts patrimoniaux et fonctionnels de sa zone humide. Ensemble, ils bâtissent un plan de gestion adapté au site et aux moyens dont dispose le gestionnaire. Ce plan de gestion identifie les modalités d'entretien des parcelles, donne des conseils techniques et propose des travaux de restauration selon les enjeux identifiés. L'ensemble du plan de gestion est consigné dans un document qui, une fois validé par le gestionnaire ou le propriétaire, fait office de convention d'adhésion au réseau Sagne.

Assistance technique

Cette forme d'assistance technique est née en 2001 suite aux travaux du programme Life « Tourbières de Midi-Pyrénées ». Le Conservatoire régional des espaces naturels a alors souhaité démultiplier les acquis de ce programme en impliquant les propriétaires ou gestionnaires de zones tourbeuses. L'essentiel consiste à établir une relation de confiance et d'échange entre le technicien du réseau et l'adhérent afin de valoriser ce patrimoine. L'adhérent est responsabilisé sur la gestion de son site. Il peut solliciter le technicien qui lui rend visite une fois par an. Pour le propriétaire ou l'exploitant d'une zone tourbeuse, adhérer c'est s'engager à mettre en œuvre des pratiques de gestion compatibles avec la préservation des zones humides.

Le service est gratuit, mais aussi désintéressé pour l'adhérent, puisqu'il ne reçoit pas d'aide financière pour l'entretien de son site.

Une expérience qui essaime

En Midi-Pyrénées, le réseau compte 33 adhérents qui gèrent 350 hectares de zones tourbeuses, ce qui représente près de 7% des surfaces de zones tourbeuses connues dans la région. Parmi les adhérents, 37% ne sont pas des exploitants agricoles (particuliers, collectivités locales). Jusqu'à présent, ce type de gestionnaires n'avait pas été la cible de programmes visant la conservation du patrimoine naturel.

Mais l'expérience essaime dans plusieurs régions, ainsi :
- espaces naturels d'Aquitaine a conclu un accord avec l'Agence de l'eau pour un programme, s'étendant jusqu'en 2006 ; déjà 10 adhérents, gérant 86 hectares, ont bénéficié de ce service ;
- le Conservatoire départemental des sites lozériens a réalisé en 2004 un important travail de sensibilisation pour les tourbières de la Margeride, ce qui s'est concrétisé pour le moment par l'adhésion d'une commune et d'un agriculteur ;

- le Conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne met en œuvre le Plan d'action régional en faveur des tourbières en s'appuyant sur ce dispositif dans le Cantal et une partie du Puy-de-Dôme ;
- le Conservatoire du Limousin, après avoir mené une étude de faisabilité avec l'appui du Cnasea¹, souhaite aussi mobiliser un réseau d'acteurs en faveur des landes et des tourbières ;

- enfin, l'Adasea² de l'Aveyron qui anime des programmes agri-environnementaux traditionnels, souhaiterait s'insérer dans ce nouveau dispositif d'assistance technique spécialisé.

1. Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

2. Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

3. Grosses touffes pouvant atteindre 1 m de hauteur. Résultat de la persistance, au cours des ans, de la souche et des feuilles basales sèches de certaines plantes herbacées.

>>> Scop Sagne
Tél. : 05 63 75 28 73 - Mél : scop@sagne.coop
<http://www.sagne.coop>

Compléter la démarche

Des voies nouvelles sont encore à explorer pour assurer un meilleur service aux gestionnaires de tourbières. On peut citer : l'innovation en matière de techniques d'entretien ; la vulgarisation technique de bonne qualité auprès des adhérents ; les modalités d'accompagnement et la réalisation de travaux de restauration ou de gestion de sites ; la mobilisation des collectivités locales pour conserver ce patrimoine privé d'intérêt collectif.

La réflexion collective des animateurs des réseaux Sagne à l'échelle du bassin Adour-Garonne les amène à solliciter le renforcement des soutiens institutionnels, pour que leur action technique reçoive encore un meilleur écho.

Enfin, reste aussi à favoriser l'appropriation par les adhérents du réseau, et donc de l'outil qu'il constitue. À cette condition, l'assistance technique prendra sa véritable dimension de ressources et de compétences partagées par les gestionnaires eux-mêmes. ■

JACQUES THOMAS - SCOP SAGNE

L'Agence de l'eau s'investit *voici pourquoi...*

Des actions variées ont été menées en faveur des milieux tourbeux. Dans leur prolongement, il est vite apparu qu'à l'échelle du bassin Adour-Garonne, la préservation de ces milieux ne pouvait se résumer à la gestion de quelques sites, exceptionnels de par leur richesse biologique. Les zones humides, même les plus banales, devaient être prises en compte dans la gestion des bassins versants.

Les expériences de gestion menées sur les sites « patrimoniaux » devaient être valorisées et diffusées auprès des gestionnaires classiques de ces tourbières, principalement les agriculteurs et les forestiers. Pour cela, il n'y avait pas d'autres moyens que d'aller à la rencontre des gestionnaires sur leurs territoires, se mettre à leur écoute pour trouver, avec eux, des modalités de gestion conciliant l'utilisation des parcelles et la pérennité de la zone humide. Mais la mise en œuvre est parfois délicate, d'où l'idée d'expérimenter l'assistance technique aux gestionnaires de milieux humides.

Le pari a été relevé par plusieurs structures. Aujourd'hui, l'Agence de l'eau souhaite réfléchir avec elles, avec les bénéficiaires de leurs conseils et avec d'autres partenaires institutionnels pour confirmer ce besoin d'appui de terrain. De même, il est important de penser les modalités pratiques de sa mise en œuvre. Ces constats serviront à renforcer la politique de l'Agence en faveur des zones humides dans le cadre de son prochain programme d'intervention (2007-2011). ■

DOMINIQUE TESSEYRE - CONSEILLÈRE TECHNIQUE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES », AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

>>> dominique.tesseyre@eau-adour-garonne.fr

Vous travaillez avec le réseau Sagne depuis plus de sept ans. Qu'est-ce qui a motivé cette décision ?

J'ai 53 ans et suis éleveur sur le plateau depuis 1987. En 1998, j'ai décidé de transformer mon exploitation en agriculture biologique. J'ai dû repenser tout mon assolement. La question de l'usage des sagnes (tourbières) laissées à l'abandon s'est alors posée. Je souhaitais les valoriser, sans les détruire. J'ai donc fait appel à l'animateur du réseau Sagne.

Vous avez été convaincu dès la première rencontre ?

Effectivement. Jacques Thomas est venu visiter l'exploitation, son approche nous a plu parce qu'elle était pragmatique et qu'elle tenait compte de nos contraintes. Jacques m'a montré comment les sagnes fonctionnent : comment l'eau circule, quelles plantes y poussent... On a discuté des difficultés à valoriser ces sites avec nos brebis.

Cela a pu déboucher sur des actions immédiates ?

...Et très concrètes : nous avons broyé une partie des touradons³, remis en état les rigoles de surface et refait les clôtures pour y mettre des vaches plus adaptées à ces milieux.

Quel bilan faites-vous de cette coopération avec le réseau Sagne ?

Tout d'abord, nous prenons acte du fait que ces parcelles nous sont bien utiles. Il était important de s'en occuper. Par ailleurs, je retiendrais que la démarche du réseau Sagne permet d'élaborer des solutions en commun. Cette responsabilisation sur la gestion de nos sites est fondamentale. Pour une fois, on participe au choix, sans que ce soit « pipé » par l'attrait d'une prime. ■